



Messeix

# LE LIEN

N°6

JUILLET 2017



## SOMMAIRE

02 LE MOT DU MAIRE

03 ETAT-CIVIL

04-05 BUDGET 2017

06 Passage de relais

07 Une journée à MESSEIX

08-09 Dossier médiathèque

10-14 ANIMATIONS

15 TRAVAUX - ENTRETIEN

16 INFORMATIONS SMCTOM

15 La Mission Locale

16-17 Informations pratiques:  
- règles  
- convention fourrière

Composition du  
Conseil Municipal

**Maire :**  
Marc MANGOT

**Adjoins :**  
Daniel DOMAGALA,  
Carole LEVANT,  
Cédric CONDY,  
Simone CROUZEIX

**Conseillers :**  
Pascale CHAPPOT,  
Bruno BORDAS,  
Jean-Pierre BERGER,  
Sandrine PELLETIER,  
Gilles LALLIS,  
Sophie ACHARD,  
Patrice VEDRINE,  
Yannick ERAGNE,  
Catherine DUFAUD,  
Éric ACHARD.

Cette publication me donne l'occasion de m'adresser à vous afin de vous informer des réalisations et projets pour notre commune.

Vous trouverez les principaux éléments financiers de 2017 dans la rubrique «BUDGET» et j'attire votre attention sur la mise en oeuvre prochaine des actions en matière de signalisation et de sécurité pour réduire la vitesse souvent excessive dans nos bourgs.

Des ralentisseurs -(bandes rugueuses) - installation d'un radar pédagogique - remplacement de panneaux et miroirs - marquages - création zone 30 , seront prochainement mis en place, le dossier ayant reçu un avis favorable de la Commission Départementale.

Cependant, le comportement responsable de chacun reste la clé de la réussite. Ceci peut être étendu à la vie quotidienne ; nos anciens sont sensibles au repos dominical ; évitons les bruits de tondeuse ou appareils bruyants aux moments inappropriés.

Notez la date du dimanche 10 septembre 2017 pour le repas des anciens - nouvelle formule !

Bien cordialement Le Maire: Marc MANGOT

Rappel: nous travaillons avec les informations transmises par les contributeurs



## Bulletin municipal

**Directeur de la publication :**

Marc MANGOT

**Rédaction:** Commission communication

**Imprimé par nos soins**

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin. Les articles rédigés dans le bulletin municipal sont le fruit d'un travail collectif des élus et des services, leur choix est de ne pas signer personnellement leur contribution.

## NAISSANCE

*Bienvenue à:*

*DELZOR Esteban Rémi Philippe  
(né à BEAUMONT T (Puy-de-Dôme) le  
08/04/2016)*

*ESTRADE Anaé (née à TULLE (Corrèze)  
le 13/10/2016)*

## MARIAGE

*Félicitations à :*

*CHASSAING Xavier  
ET SARRI EUX Odile Arlette Lise*

*DOMAGALA Denis ET SIVILAY Davone*

*FABRE Sébastien Germain Georges ET  
VANEGAS FONSECA Luz Mary*

*MANEBY Jean-Luc ET ONDET Sylvie*

## DECES

*Condoléances aux familles de:*

BERNARD François Adrien (Transcription)

DOMAS Jade Orlana (Transcription)

KNUCHEL Ernest Marcel (Transcription)

LAMOUREUX André Annet (Transcription)

LLINARES Alain Jérôme

MANRY Suzanne Marie Renée, veuve  
AUGEYRE

MONTEIL Claude Louis (Transcription)

PEREZ Yves (Transcription)

REPEZZA René Michel Marius  
(Transcription)

VERTUOL Gérard Georges (Transcription)

## REPÈRES

La population municipale s'est effondrée rapidement en raison de la baisse , puis de l'arrêt de l'industrie minière. (3 236 en 1968 - 2524 en 1975 - 1544 en 1990)

Les données actuelles de la population (INSEE) montrent une certaine stabilité la tranche d'âge supérieure à 64 ans représente 39% de la population

	2009	2017
Population municipale	1 150	1 088
Population comptée à part	27	34
Population totale	1 177	1 122



Le budget est un document prévisionnel qui fixe l'ensemble des dépenses et des recettes pour l'année à venir, tant en fonctionnement qu'en investissement.

**BUDGET PRINCIPAL 2017**  
**1 899 511,26 €**



**FONCTIONNEMENT 1 399 161,73 €**

**INVESTISSEMENT 500 349,53 €**

Les dépenses de fonctionnement doivent être maîtrisées pour contenir la pression fiscale et réaliser les investissements nécessaires.

Compte tenu du résultat de clôture et malgré une baisse des dotations de l'État en 2017, la municipalité décide de ne pas augmenter les impôts locaux et de maintenir l'aide accordée aux familles pour le transport scolaire (intégré au montant subvention). La gratuité de la garderie et des temps d'activités périscolaires sera maintenue aussi longtemps que possible, comme le maintien des services à la population en matière de santé : permanence du médecin sur la commune et des services PMI notamment. C'est une priorité réaffirmée !

Les dépenses de fonctionnement doivent être maîtrisées afin d'affecter les moyens suffisants aux missions essentielles de la commune :

- la vie scolaire,
- la politique sociale par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale,
- la vie associative, culturelle, sportive et municipale,

Budget annexe : Caisse des écoles

70 000,00€

Budget autonome : C. C. A. S

78 392,40€

montant des subventions

40 200,00€

Les ressources directes:

TAUX DES 3 TAXES COMMUNALES 2017:

- . taxe d'habitation : 9,72 %
- . taxe foncier bâti : 22,17 %
- . taxe foncier non bâti : 64,52 %

Recettes de produits attendues :

- . taxe d'habitation : 132 484 €
- . taxe foncier bâti : 211 413 €
- . taxe foncier non bâti : 29 808 €

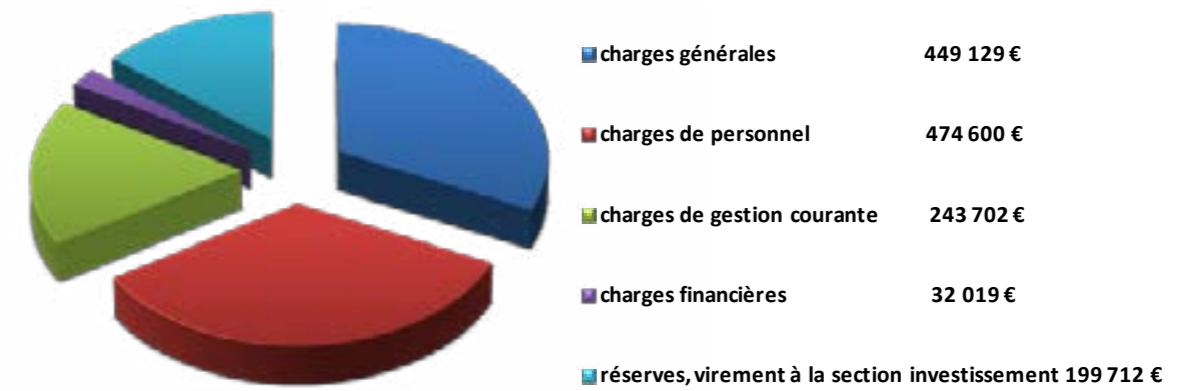
TOTAL des recettes fiscales : 373 705 €.

auxquelles s'ajoutent les dotations dont la dotation globale de fonctionnement DGF dont vous pouvez constater l'évolution ci dessus.

Le résultat positif de la gestion 2016 permet d'affecter 210 676,46 € au budget en section fonctionnement.

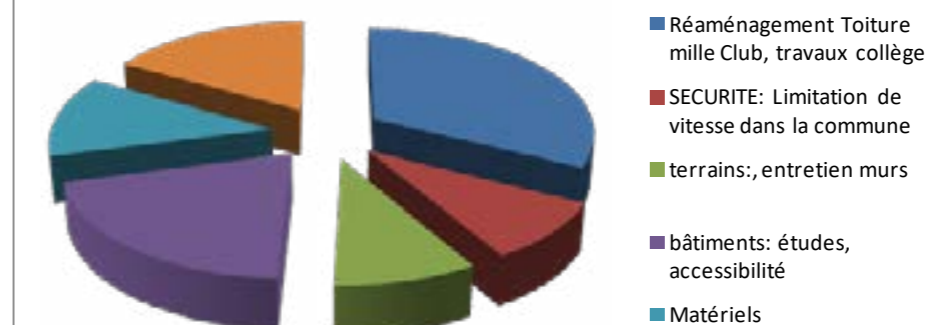


Budget Fonctionnement



section de fonctionnement - budget 2017	montants	nature de dépenses
charges générales	449 129 €	énergie, bâtiments, téléphone, ...
charges de personnel	474 600 €	salaires, charges sociales, ...
charges de gestion courante	243 702 €	CCAS, écoles, associations, SDIS.....
charges financières	32 019 €	intérêts emprunts, amortissements...
réserves+ virement à la section investissement: 119 712,26 €	199 712 €	dépenses imprévues, section investissement
Total	1 399 162 €	

Investissements nouveaux en 2017



BUDGET INVESTISSEMENT 2017

opérations	montants	nature de dépenses d'investissement
Restes à réaliser	21 390 €	travaux 2016 non facturés
Emprunts: remboursement capital	39 423 €	remboursement capital des emprunts
report en section d'investissement	218 036 €	
Réfection Eclairage Pubic	37 000 €	programme 4 ans + différents réseaux
réfection toiture Mille Club - travaux bâtiments	72 000 €	Armoire électrique école, fenestres et portes
Terrains	20 000 €	entretien murs
Matériel	27 500 €	grobroyeur, mobilier, informatique,...
Bâtiments	45 000 €	réparations, entretiens urgents, petits projets
Voirie ralentisseurs	20 000 €	limitation vitesses
Total	500 350 €	



Des nouvelles de la caserne  
Le lieutenant Didier VEDRINE, Chef de Centre des pompiers de Messeix depuis 1998 vient de prendre sa retraite professionnelle et passe le relais à Hélène DELZOR, 34 ans. La passation de commandement a eu lieu en présence de nombreuses personnalités. La caserne compte actuellement 28 pompiers volontaires.

Félicitations et bienvenue au nouveau Chef de Centre.

Merci à M. Didier VEDRINE pour son dévouement depuis 1998 à la caserne des pompiers de Messeix.



Au revoir Madame la Directrice

Un vrai moment d'émotion, en présence de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale Monsieur Bruno Champigneul et des élus de la commune à l'occasion du prochain départ à la retraite de Régine DEIS.

Le nouveau directeur de l'école de Messeix se présente à vous :  
« Arrivé en 2011 dans le Puy-de-Dôme j'ai d'abord enseigné quelques années au lycée professionnel agricole de Rochefort-Montagne. J'ai ensuite décidé de me réorienter vers le public plus jeune des écoles primaires. J'ai ainsi travaillé dans plusieurs communes de l'ouest du département avant d'arriver à Messeix. Je suis ravi d'arriver aujourd'hui dans cette belle école rurale et de pouvoir m'engager auprès des élèves.»

Cordialement.  
François TEZE



Patrimoine Aurhalpin, fédération des acteurs du patrimoine de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a lancé en 2014 un recensement des Ensembles industriels remarquables. Il s'agit de sites patrimoniaux qui comprennent à la fois un site de production industriel mais aussi des bâtiments annexes (logements, chapelles, maisons de direction, ...) démontrant l'importance de l'usine sur son territoire.

Ce recensement, toujours en cours, a permis de faire émerger cinquante-deux sites en région Auvergne-Rhône-Alpes. Trente-six d'entre eux ont été retenus par la commission Patrimoine industriel, qui se réunit une à deux fois par an. Tous ces ensembles sont représentatifs d'un mode de production locale dans les grands secteurs de notre industrie (textile, cuir, extraction de la pierre, mécanique, etc).

La Mine de Messeix a été reconnu comme Ensemble industriel remarquable suite à la présentation du site lors de la dernière commission Patrimoine industriel, qui s'est tenu à la Mourine-Maison des Forgerons de Saint-Martin-la-Plaine le 16 février 2017. Ce site témoigne d'une industrie minière florissante au XXème siècle. Il se compose d'un puits d'extraction, d'ateliers et de magasins ainsi que d'un bâtiment des douches. De nombreux véhicules sont encore présents sur place, tels que des camions de transport ou des locomotives. Le musée Minérail retrace l'histoire de l'usine et le processus d'extraction du charbon.



« Nous nous permettons aujourd'hui d'attirer votre attention sur la conservation et le devenir de ce site. Sa valeur vient de son intégrité, l'altération de tout ou d'une partie de ses bâtiments serait dommageable pour le patrimoine mais aussi pour l'identité du territoire.»

Dans le cadre des VISITES GUIDÉES DU PATRIMOINE 2017, LE 10 JUILLET, le SMADC - Syndicat Mixte d'Aménagement des Combrailles a saisi l'occasion de faire découvrir les richesses de notre commune et le territoire d'une manière générale à un large public et aux habitants.





**DOSSIER SPECIAL SUR LA  
MEDIATHEQUE L'OISEAU-LYRE  
RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE**



En ce début d'année 2017, quelques nouvelles de votre médiathèque qui se met en quatre pour vous satisfaire.

Les services tels que le prêt de documents écrits, sonores et vidéos sont toujours d'actualité avec une démultiplication du fonds disponible grâce au réseau de lecture regroupant à nos côtés les sites de Bourg-Lastic, Briffons, Herment, Prondines, Saint Germain près Herment et Verneugheol ainsi qu'avec le soutien de la Médiathèque Départementale nous offrant la possibilité de réservations d'ouvrages et de renouvellement des collections.



Nous aimerions aujourd'hui insister sur les diverses activités proposées à nos publics.

LECTURE AUX BEBES

Depuis quelques années, les lectures aux bébés initiées par le département, ont été reprises en mains avec brio par Annemarie qui officie essentiellement sur Bourg-Lastic, Briffons et Messeix, pour les enfants de la naissance à la scolarisation.



MATINS BOUQUINS

Cet apprentissage de l'amour de l'objet livre et du contenu se poursuit avec les 3-6 ans et les Matins Bouquins du samedi matin. Une heure trente où lectures, raconte-tapis, bricolage, création et épanouissement personnel sont à l'honneur.



RENDEZ-VOUS INTERGENERATIONNELS

Toujours en compagnie des enfants mais cette fois dans l'optique de créer une passerelle entre les générations, nous recevons quelques résidents de l'EHPAD de Bourg-Lastic dans l'enceinte de la médiathèque qui retrouvent les tout-petits plusieurs fois par an autour de Virginie Bonnier (professionnelle de la petite enfance), partageant un moment de rajeunissement et de convivialité donnant du baume au cœur.



SOIREES JEUX

Les soirées jeux (mensuelles) quant à elles, rassemblent des familles entières autour de thématiques (dernièrement l'Afrique et les jeux du monde) et de jeux non conventionnels prêtés par la ludothèque de Bagnols avec beaucoup de bienveillance. Soirées de découvertes et bonne humeur clôturées par de petites douceurs sucrées, bien souvent « faites maison ».



...

PRINTEMPS DES POETES

Comme chaque année, un partenariat de qualité avec « La Grange de Jacques » nous a permis de recevoir en mars dernier, le groupe Sanci Souly <http://sancisouly.tumblr.com/> dans le cadre du Printemps des Poètes. Une soirée sous les couleurs de l'Afrique et de ses musiques et légendes envoûtantes à laquelle a participé, ravie, une trentaine de spectateurs.



Il nous arrive aussi d'initier des choses incongrues et de provoquer des rencontres inattendues...

RENCONTRE LITTERAIRE

Le mois de mars aura été propice à l'éclosion de talents. A Bourg-Lastic et Messeix, Sophie Jeanneret a présenté, échangé et dédié le conte poétique et philosophique dont elle est l'auteur.

« La Parenthèse » nous emmène aux frontières des possibles, là où toute leçon de vie devient un jeu, là où le désespoir devient Joie et où la vie devient Amour.

A lire en 2017 !



TRICOTHE

Pour terminer, il vous est possible depuis le 11 mars, de nous rejoindre à la médiathèque le samedi matin, pour crocheter ou tricoter en bonne compagnie afin de mener une action d'art de rue baptisée sauvagement « Yarn Bombing » traduisez « Tricot Graffiti » sur les arbres, les clôtures, bancs...au sein des espaces publics. Alors n'hésitez pas !



Merci à tous de votre attention et à très bientôt au sein de VOTRE réseau de lecture publique !!

Nous remercions nos partenaires et ceux de Virginie Bonnier :





## ANIMATIONS

### LES GUIBOLLES EN FOLIE

Notre association compte 20 adhérents permanents (danseurs et marcheurs) et 5 marcheurs occasionnels. Durant l'année 2016 et en fonction de la météo, nous avons effectué 25 sorties dont 2 randonnées raquettes et 1 lever de soleil. Le 24 juillet 2016, nous avons organisé un videgrenier au Puits de La Mine qui a attiré 60 exposants. Tous ravis de cette journée nous ont donné rendez-vous pour la prochaine édition. Le 28 août 2016, l'association a offert un repas à ses membres au restaurant à ST ALYRE ES MONTAGNES, pour les remercier de leur participation aux différents événements et activités. Les danseurs se retrouvent toujours le mercredi soir dans la salle située au-dessus de la mairie.

La Présidente, Mme Sylvie Challes



### Amis d'hier et d'aujourd'hui



Le 19 juin 2016, nous avons organisé une Rando patrimoine dans les rues de la commune de MESSEIX en collaboration avec le musée de La Mine. 50 participants ont attentivement écouté les commentaires du guide, ce qui a permis de découvrir les curiosités de la commune. A l'issue, les randonneurs ont pu découvrir la campagne messeiroise.



### AMIS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Notre club accueille environ 90 adhérents pour différentes activités, belote, scrabble, rummikub. De nombreuses manifestations se déroulent tout au long de l'année ; concours de belote, divers repas comme « les anniversaires », spectacles, kermesse et la journée voyage. Nos adhérents et bénévoles participent ainsi au développement de notre commune et au bien vivre de nos anciens. Tous très fiers d'appartenir à cette merveilleuse famille qu'ils souhaitent agrandir. Toutes ces activités sont nos points forts de notre club.

Notre président : monsieur Henri Langlet..

## ANIMATIONS

### Le nouveau comité des fêtes : Festi'Fêtes !!!

Au nom de toute l'équipe du Festi'fêtes, je tiens à tous vous remercier pour votre présence lors de nos manifestations. Merci pour votre soutien et pour vos encouragements !!! C'est avec un grand plaisir que nous vous retrouvons à chaque fois, pour partager des moments de fête, de joie et de convivialité. A bientôt pour de nouvelles aventures !!  
Julie Roy



Pour terminer l'année, le repas dansant

### CHAMPIONNAT DE FRANCE PIT BIKE 18 SEPTEMBRE 2016

C'est avec joie et fierté que le moto club de Messeix a accueilli le 18 septembre, la Finale du Championnat de France Pit Bike 2016.

« Une réussite » commentera Cyril Porte, le Promoteur du Championnat.

La pluie de début de semaine avait permis de bénéficier d'une piste parfaite tout au long de l'épreuve.

Malgré une température un peu fraîche, très bonne journée pour tous, pilotes, secours, organisation.

Tous nos remerciements aux bénévoles et aux personnes qui nous soutiennent.

2017, pas d'épreuve à Messeix.

Le moto club va se consacrer aux travaux de ré-homologation de ces 2 circuits.



Une nouvelle équipe de fêtards !



Juillet 2016 : notre fameux Lotobouse !!



Octobre 2016 : Halloween pour les enfants

### Circuit de Ruère





## ANIMATIONS

Musée de l'école rurale 1930 d'Auvergne

Le Musée œuvre pour la culture en milieu rural, ses objectifs et ses valeurs restent les mêmes : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité. Trois expositions sur la laïcité ont eu lieu en 2016 à l'initiative du Musée et de la médiathèque.

Voici le compte-rendu de nos activités

- 12 mars : Journée porte ouverte pour les élus du territoire.
- 22 mai après-midi : Jeux pour les enfants ; la ludothèque de Bagnols avait prêté de grands jeux traditionnels. La chasse au trésor alliant puzzle, poésie et dessins a conduit les enfants à découvrir la clé de l'énigme permettant d'accéder au coffre bien garni.
- 5 juin : Certificat d'études dans une ambiance bon enfant.
- 7 août : La fête du musée dont le thème était la ronde des ateliers a permis à environ 200 personnes de découvrir le musée. La dictée, la visite aux artisans et tous les ateliers furent très appréciés.
- 23 septembre : Journée animation avec 2 classes CP de Paul Bert.
- 1er octobre : Concert avec le groupe « Les cravates en bois » qui connut un succès mérité et que nous remercions vivement ainsi que la municipalité.
- 18 décembre : Le marché de Noël a attiré de nombreux visiteurs. Un grand merci à tous les participants aux bénévoles et à la municipalité.

Jeannette COMTE.

Page 12

Rectificatif : La Fête du Musée de l'école aura lieu le Dimanche 6 août 2017 et non pas le samedi.

Madame Catherine VERNY, ancienne Présidente de l'Amicale laïque, remercie l'amicale des Sapeurs-Pompiers, la Société de pétanque, le Comité des fêtes de Savennes pour leur participation à la **kermesse de l'école primaire**.

**Samedi 19 août 2017**, à partir de 10h 30 à la Salle Socioculturelle, **l'Association Art-Pro-Com organise une journée** pour les Producteurs, Artisans et Commerçants de Messeix et Savennes avec marché de produits locaux/régionaux, pêche à la truite, structure gonflable, mini-ferme, barbecue, tombola, musique et bal en soirée, ...  
Téléphone : 06.71.72.40.65 / 06.62.57.25.06 Entrée gratuite.

**A NOTER:** la kermesse du 14 juillet 2017 se prépare activement au mille Club, les rôles de chacun ont d'ores et déjà été distribués lors du casse croûte du 28 juin.



...

## ANIMATIONS : LA FÊTE

Devenue un rendez-vous incontournable, la fête du village de



1er Nicolas Roy avec 28sec81  
2ème François Barret avec 29sec24  
3ème Anthony Courtial avec 29sec31

Descente enfant

1er Alexis Martin avec 25sec47  
2ème Axel Gominard avec 30sec20

La course a rassemblé 24 participants qui concouraient en individuel.

Messeix organisée cette année par **Festi-fêtes** a rencontré un vif succès malgré un temps mitigé mais qui a permis malgré tout le déroulement de la course des caisses à savon dimanche après-midi dans de bonnes conditions. De nombreuses activités étaient programmées: concours de pétanque organisé par le club de foot, samedi après-midi, animations foraines sur la place de Messeix et feu d'artifice dimanche soir. Le temps fort de la fête était la course de caisse à savon qui a rassemblé de nombreux participants.

Beaucoup de travail pour les bénévoles ; merci à eux en espérant les revoir l'année prochaine.

les résultats de la descente de caisse à savon :

Descente adulte





...

## ANIMATIONS - Fête , départ randonnée du Sancy



De bien belles rencontres sur la place de la mine !

...

## TRAVAUX - ENTRETIEN

Des travaux ont été effectués au bloc sanitaire du camping de Chalameyroux par les « Chantiers d'insertion ».

Les campeurs retrouveront un peu de confort et seront accueillis dans de meilleures conditions.



Plus que des mots, voici quelques photos.

Un grand merci et bonne continuation à l'équipe encadrée par Mme RALITTE.

## TRAVAUX D'ÉLAGAGE ET D'ABAT-TAGE SOUS LES LIGNES ÉLEC-TRIQUES À MESSEIX.

Ces travaux, nécessaires à l'entretien de la ligne électrique 20 000 volts, poste source St Sauves, départ Messeix, sont entrepris depuis le 30 mai 2017 afin d'améliorer la sécurité et le transport de l'électricité.

ENEDIS a confié à l'Ent. IDEE TRAVAUX SERVICES l'élagage, le débroussaillage et l'abattage de toute végétation située à moins de 5 mètres de la ligne électrique.

Ces travaux, obligatoires, sont financièrement pris en charge par ENEDIS et sont réalisés par des professionnels.

Si vous êtes propriétaires de terrains ou de plantations situés à moins de 5 mètres de cette ligne électrique et que vous désirez plus d'informations, merci de contacter Marie Pierre BOUCHET Société IDEE TRAVAUX SERVICES au 04 71 74 96 26 / idee.auvergne@wanadoo.fr

### DESHERBAGE:

information pour les habitants: la commune ne peut plus utiliser des désherbants (sauf au cimetière).

Chacun est invité à faire le maximum d'entretien à son niveau aux abords immédiats de sa propriété.



### Le syndicat a créé un partenariat avec la ressourcerie

Déchèterie de Rochefort Montagne: une benne est en place pour accueillir différents objets qui peuvent être réutilisés : équipements électriques et électroniques, des meubles, jouets, vaisselles vélos, livres, ... Ces objets doivent être en bon état.

**Accueil à l'ISDND de Saint Sauves** : Accueil des particuliers **du lundi au vendredi de 9h à 15h et le samedi de 8h30 à 13h30** pour déposer les déchets verts, les pneus de véhicules légers déjantés et propres, les encombrants, bouteilles verre, bois, ferrailles, cartons, déchets électriques et électroniques. Mise en place d'une benne bois afin de diminuer les encombrants.

### Mise en place d'une benne Eco Mobilier à La déchèterie de La Bourboule :

Cette benne est destinée uniquement pour le mobilier des particuliers (chaises, canapés, cuisine, literie, meubles, jardin...). Les meubles usagés sont recyclés.

### Rappel des consignes :

*Bac à bande jaune : les bouteilles et les flacons en plastiques avec leurs bouchons (bouteilles de jus de fruit, soda, eau, les flacons produits ménagers et d'hygiène...), les briques alimentaires (jus de fruit, soupe, crème...), les emballages en métal acier/alu (cannettes, boîtes de conserves, bidon de sirop, aérosol, barquette en aluminium...)*

*Bac à bande bleu pour le papier/carton (propres et secs) : journaux, magazines, prospectus, catalogues, annuaires, enveloppes...*

*Bac à bande verte pour les bouteilles, pots, bocal en verre.*

*Bac à bande orange pour les huiles de vidange*

*Poubelle rouge pour les piles*

*Un container Le Relais destiné aux vêtements, chaussures, linge de maison (draps, torchons, serviettes...), petite maroquinerie, jouets, bijoux... Les textiles collectés sont vendus dans des boutiques, utilisés dans des ateliers de chiffons, recyclés en isolant métisse*

*Vous avez également possibilité d'utiliser les containers à couvercle jaunes uniquement pour les emballages ménagers : les papiers-cartons, bouteilles et flacons en plastique, les briques alimentaires, les emballages en métal acier/alu.*

**Ce qui ne se trie pas : films et sac plastique, yaourts, barquettes en polystyrène, pots de fleurs, vaisselles, porcelaine, faïence.**

**LE SMCTOM et la redevance des ordures ménagères: pas d'augmentation de la base. A compter du 1er juillet 2017, Les coefficients de collecte tendent à s'uniformiser entre tous les bourgs de la commune de Messeix.**

LA MISSION LOCALE :

**"Trouver sa voie"** ou "définir son projet professionnel" est bien souvent la première étape d'un parcours d'insertion vers l'emploi durable. Nous disposons de plusieurs outils pour vous aider dans ce processus. Nous pouvons vous proposer de passer des tests d'aide à l'orientation, suivre des formations, faire des stages en entreprises, rencontrer des employeurs... Votre conseiller utilisera, en accord avec vous, ces différents dispositifs au fur et à mesure de la construction de votre projet. Les missions locales organisent leur action pour offrir à chaque jeune **un appui personnalisé**. Cette aide peut aller de la simple information jusqu'à l'accompagnement pas à pas en fonction des besoins de chacun.

Nous vous aidons dans votre **recherche d'emploi** et grâce à nos partenaires (Pôle Emploi, agences d'intérim, entreprises...), nous vous permettons d'accéder à un grand nombre d'offres d'emploi. Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement individualisé avec un conseiller mais également participer à des ateliers collectifs, des simulations d'entretien de recrutement. Nous vous aidons dans la rédaction de votre CV et lettres de motivation.

Ces conseillers sont chargés des relations avec les entreprises, ainsi, régulièrement, des recrutements sont réalisés dans nos locaux.

Chaque année des rencontres directes employeurs, jeunes sont organisées afin de permettre des recrutements. Journée Forum de l'alternance.

Connaître les différentes possibilités de **formation** et ses droits n'est jamais évident. La Mission locale est là pour vous informer et pour vous aider à trouver le financement.

L'accès aux droits

Ouverture de droit à la Sécurité Sociale / Couverture Maladie Universelle (CMU) / L'accès aux soins / Bilan de santé gratuit / Visite médicale gratuite / Mise en relation avec un psychologue / Prévention / Accès au planning familial et au dispensaire Emile Roux.

**Un logement** : c'est essentiel pour rechercher un emploi sereinement ! La Mission Locale est là pour vous accueillir et vous écouter. Elle vous orientera vers les organismes compétents. Ce sont eux qui vous guideront pour trouver la solution adaptée et vous accompagneront dans la recherche de votre logement. Ils vous aideront aussi à élaborer le dossier administratif. Enfin, nos partenaires trouveront les aides les mieux appropriées pour vous faciliter l'accès à la location. Quelle que soit votre situation, votre conseiller est à votre écoute pour trouver une solution d'urgence ou temporaire.

**Comment financer son permis de conduire ?**

Le coût d'un permis de conduire est en moyenne 1 600€. **Dans le cadre d'un projet professionnel, des aides peuvent vous être accordées.**

**Condition** : être inscrit(e) à la Mission Locale et dans une auto-école.

Contact. Karine Brugière 06.80.05.99.44 karine.brugiere@missionlocale-clermont.com et Chloé Mallet 07.79.49.64.34 chloe.mallet@missionlocale-clermont.com.



**Rappel de quelques règles**

Les feux allumés par les particuliers pour éliminer les déchets verts de leur jardin (feuilles, bois, brindilles, herbes, etc.) gênent souvent le voisinage : fumée, odeur, etc...

Très utilisé autrefois, le brûlage pourrait paraître un moyen naturel et écologique de se débarrasser des déchets verts.

Il n'en est rien : Un feu de jardin émet jusqu'à 5g/m3 de particules alors qu'une cheminée ouverte dans une maison en produit 400mg/m3 et qu'une chaudière à bois bien réglée de catégorie A seulement 20mg/m3. Un seul feu de 50 kg de déchets végétaux produit autant de particules qu'un véhicule diesel faisant un parcours de 8 500 km ou que 4 mois et demi du chauffage d'un pavillon

**Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit par le règlement sanitaire départemental.**

Il s'agit

- Des déchets ménagers,
- Des déchets de jardin.

Des bennes vertes sont à la disposition des usagers au point propre.

**La vitesse**

Nombre de véhicules dépassent la vitesse autorisée, mettant en danger nos concitoyens et particulièrement nos enfants et nos aînés. Ensemble, faisons l'effort citoyen de respecter les limitations.

Bientôt de nouvelles signalisations

seront installées dans notre commune, mais elles ne serviront à rien sans notre coopération.

**Arbres et haies empiétant sur le domaine public**

Les employés de la commune sont parfois confrontés dans leur travail à des gênes occasionnées par l'empiètement, pour ne pas dire l'envahissement parfois, du domaine public par des branches, haies, broussailles... venant de propriétés privées voisines. Dans certains cas, cette situation peut même s'avérer dangereuse car la visibilité des automobilistes peut être limitée par exemple. Il peut arriver que des branchages dépassent sur la route au risque d'endommager des véhicules, ou plus grave, de blesser cyclistes ou piétons.

Nous attirons votre attention sur la responsabilité des propriétaires d'entretenir les arbres et haies pour qu'ils ne dépassent pas sur le domaine public. A défaut, nous pourrions être contraint

- de mettre en demeure les propriétaires de réaliser les travaux
- si nécessaire, de les faire réaliser à leur charge.

**Plan Canicule:** toute personne âgée de 65 ans ou plus peut s'inscrire gratuitement en mairie. Le but est de lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule

Convention mise en place le 1er janvier 2017/ Modalités de prise en charge des animaux errants

Si vous trouvez un animal errant, signalez-le en Mairie au 04 73 21 40 25 en laissant vos coordonnées aux heures ouverture, sinon en dehors de ces heures, faites le 17 ou le 18.

Nous missionnerons la Société SACPA-CHENIL SERVICES qui prendra contact avec vous pour venir le chercher à votre domicile (quelques heures)

Aucune intervention ne peut avoir lieu sans qu'un ordre de mission n'ait été transmis par la Mairie ou par un service habilité.

Les animaux domestiques doivent être impérativement pucés ou tatoués, ou, au minimum, porter collier mentionnant votre n° de téléphone. Cette convention fourrière doit nous inciter à être plus vigilants quant à la divagation des animaux et plus enclin à procéder au signalement d'un animal errant. La commune de Messeix appelle les habitants/propriétaires de chats à faire preuve de civisme en procédant aux opérations de stérilisation/castration pour tout animal afin de limiter leur prolifération. (Ordonnance n° 2015-1243 du 7 octobre 2015 relative au commerce et à la protection des animaux de compagnie applicable depuis janvier 2016 )

Tout acte de maltraitance envers un animal constitue un délit pénal pouvant être sévèrement réprimé par la loi.



Ne le laissez pas divaguer ! Qu'est-ce qu'un animal en divagation ? ( Art.L.211.23 du Code Rural)

Tout chien qui en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de la voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est

responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.



